

Avril 2018

Les essais interlaboratoires de France Ciment (autrefois organisés par l'ATILH) sont une contribution dans le domaine de la qualité et font partie des quelques essais interlaboratoires faisant référence au niveau mondial pour les laboratoires traitant des matériaux de construction.

Des essais internationaux

- Ouverts à toutes les méthodes d'analyses et d'essais physiques et mécaniques des ciments, mais axés particulièrement sur les méthodes normalisées au niveau européen, ces essais permettent aux laboratoires classés en trois populations : pilotes européens, laboratoires européens, et laboratoires étrangers, de se situer par rapport à une vaste population de laboratoires renommés. Quelques 180 laboratoires participent régulièrement aux essais de France Ciment.
- France Ciment interprète les résultats et les présente sous la forme d'un pré rapport au mois de juin, première évaluation statistique et d'un rapport général commenté à la fin du mois d'octobre. A chaque laboratoire est attribué un numéro pour assurer la confidentialité des résultats.
- Les essais interlaboratoires de France Ciment ont permis de vérifier la fiabilité des méthodes d'essais des ciments proposés à la normalisation et de comparer les méthodes pratiquées. Ils assurent un suivi de la reproductibilité, fonction de la pertinence des méthodes et de la compétence des laboratoires.

Un outil d'évaluation et de comparaison

Pour les laboratoires

C'est une opportunité de pouvoir se situer par rapport aux autres laboratoires effectuant les mêmes déterminations sur un même produit afin d'évaluer :

- la validité des méthodes adoptées,
- la fiabilité du matériel utilisé,
- la qualification des opérateurs,
- le suivi du contrôle qualité.

Pour les prescripteurs

C'est une garantie car il est utile de connaître les limites de ce qu'il est possible de demander aux essais et aux analyses pour :

- permettre de s'assurer du maintien dans le temps des caractéristiques de la méthode,
- déceler les variations de ces caractéristiques dues par exemple à l'apparition de produits nouveaux,
- déceler une amélioration du fait de l'évolution technique.

Pour les normalisateurs

C'est une façon de :

- valider les modes opérations en évaluant la fidélité des méthodes par détermination de la reproductibilité,
- contribuer à alerter sur la nécessité d'améliorer ou de préciser un texte existant voire d'introduire de nouvelles règles

